

Vœux aux personnalités de la Charente, 13 janvier 2020

Mesdames et messieurs les parlementaires
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,
Monsieur le président du conseil départemental, mesdames et messieurs les
conseillers départementaux
Mesdames et messieurs les maires, présidents d'intercommunalités et élus
de la république
Monsieur le président du tribunal,
Mesdames et monsieur les sous-préfets, chefs de corps, directeurs et chefs
de service de l'Etat
Mesdames et messieurs les représentants des forces de sécurité de secours
et de défense,
Mesdames et messieurs les présidents et représentants des cultes, du
monde économique, syndical et associatif,
Chers amis,

Nous voici à nouveau réunis pour cette cérémonie traditionnelle des vœux en
préfecture, entre discours et petits fours dispensés au fil du mois de janvier
par l'ensemble de nos institutions...

Cérémonie traditionnelle ? Un peu surannée peut-être, même un poil
ringarde pourraient penser certains? Moi qui suis si peu attachée aux
traditions, voilà qui aurait pu me faire dédaigner ces agapes, au nom de la
modernité 2020.0, ou, plus prosaïquement, par triste souci d'austérité... Mais
plus je parcours nos administrations, et surtout nos villes et nos campagnes,
plus me voici convaincue de la cardinale importance de ces échanges, de
ces rencontres, de ces mélanges...

Car, et la Charente n'y fait pas exception, notre Monde souffre de trop de
fractures, de fragmentations, de morcellements, pour que chaque occasion
d'union ne soit saisie avec enthousiasme et gourmandise. Le jour où les
préfets ne côtoieront plus les responsables syndicaux, les agriculteurs les
capitaines d'industrie, les évêques les instituteurs, les angoumoisins les
cognaçais, les rugbymen les footballeurs, les auteurs de comics les gardiens
du Grand siècle, les anciens combattants les nouveaux militants... et bien il

faudra s'inquiéter pour la France. Or nous avons ici, dans cette maison du peuple qu'est, et se doit d'être toujours la préfecture, tous les signes d'une solidarité citoyenne et institutionnelle qui fait la force et la ressource de la République, cette capacité des mondes politiques, économiques, institutionnels, associatifs et civils, tous nuances et tous horizons confondus, à partager et échanger !

Je veux à cet égard vous dire l'engagement de l'État à ouvrir portes et fenêtres à une démocratie ouverte et vivante où chacun puisse s'exprimer et être entendu, dans une égale considération donnée aux requérants et citoyens, quel que soit la place, le statut ou la fonction, dans l'absolu respect des personnes - et du droit bien sûr !

Engagement également de l'État, et de l'ensemble des administrations que j'ai l'honneur de piloter, à rendre compte et justifier de notre action face au citoyen, incarnant en cela l'exigence posée à l'article 15 de la DDHC de 1789

« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration »

Je veux aussi vous dire ma volonté, partagée avec l'ensemble des fonctionnaires d'Etat, auxquels je souhaite ici rendre hommage, services de sécurité, de secours, forces armées, services de réglementation, d'accompagnement, d'enseignement, de contrôle et de soutien, dire notre engagement de servir et servir encore le bien commun et l'intérêt public dans une exigence constante d'équité et d'absolue neutralité. Oui, car les fonctionnaires de l'État, parmi tous les agents publics avec lesquels ils portent en partage le service du collectif et de l'intérêt général, ont ceci de particulier qu'ils ont fait vœu d'impartialité et de neutralité.

Et ce sacerdoce n'est pas le plus aisé à mettre en œuvre, tant les sujets et les projets que nous instruisons et accompagnons ici en Charente, comme

dans chaque territoire, à vos côtés, sont porteurs d'enthousiasmes, de valeurs, mais aussi de débats, de clameurs parfois, d'oppositions et de conflit. Mettre en balance enjeux environnementaux, potentiels économiques, nuisances locales, questions sociales, approche individuelle et règles universelles, rigueur juridique et indulgence nécessaire, telle est notre exigeante mission, tenant l'équilibre constant entre application des principes généraux et prise en compte du particulier...

Guidés par le droit et les valeurs de la République, nous tenant à bonne distance des intérêts particuliers, tout en prêtant une attention constante à l'intégrité et à la parole de chacun, nous tenterons en cette nouvelle année de faire, sur cet étroit chemin de crête, avancer projets et ambitions. Car la neutralité ne doit pas être le *statu quo* ou l'immobilisme, il nous faudra tenir le paradoxe et le véritable défi des serviteurs de l'État : celui de l'alliance impérieuse de l'impartialité et de l'engagement, de la neutralité et du sens de l'action !

Si l'impartialité doit être notre marque de fabrique à nous agents de l'Etat, sinon notre apanage, il me faut, en matière d'engagement et de dévouement au service des autres, rendre hommage à tous ceux qui, bien au-delà des services de l'État, ont décidé de dédier leur temps, leur énergie et leur enthousiasme à ouvrir les portes de leur jardin plutôt que d'en rehausser les barrières, à cultiver le partage plutôt que le repli sur soi : acteurs sociaux, fonctionnaires territoriaux, associatifs, animateurs, citoyens engagés, militants, sportifs, bénévoles, pour qui la fraternité et l'abnégation sont bien plus que des mots dans un discours préfectoral.

Et parmi ces enrégés de l'engagement, en cette année électorale qui exige de moi retenue – et brièveté des discours ! - je veux dire un mot particulier des maires et élus communautaires de notre département... Dans des moments où certains de nos concitoyens doutent des « élites » (souligner les

guillemets), des institutions, et des élus, je souhaiterais conseiller à tous, polémistes parisiens ou contempteurs zélés de toute forme de représentation, de faire un saut dans nos campagnes et se procurer les minutes de l'existence de n'importe lequel de nos 366 édiles, pris du matin au soir et du soir au matin par les sollicitations de chacun de ses administrés, déminant et débloquent difficultés sociales, conflits de voisinage, sacs de nœud juridiques et réglementaires, décisions managériales et arbitrages techniques, tout en assumant, envers et devant tous, la responsabilité d'à peu près tout ce qui se déroule sur leur commune, fut-ce le fait du maire, du parlement, du voisin malveillant, de l'Europe, de la météo, ou du préfet...

Merci à vous, maires de Charente, en vos qualités d'élus et de représentants de l'État, de votre engagement et de votre dévouement, salut fraternel à ceux qui nous ont quitté, maires d'Yviers, Deviat, Boisé la Tude, St Claud, Souvigné et Verdille

et rappel à tous de la place si particulière dans la République qui est, et restera, celle de la commune, magnifiquement dépeinte par Tocqueville (bien qu'il évoquât les communes américaines)

« C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science. Sans institutions communales une Nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. »

Alors je souhaite qu'en cette année de renouvellement de votre engagement ce soit toujours un vent de liberté et de foi dans nos idéaux Républicains qui souffle sur la Charente ce printemps

Je dois dire n'avoir guère d'inquiétude pour notre vitalité démocratique. Mais si toutefois le doute me prenait, je me remémorerais les mots de la résistante Mathilde Mir

« Aux jours d'amertume, si je n'ai pas désespéré de l'avenir de notre pays c'est que je savais par une intuition féminine que des foyers de vie spirituelle, de foi dans l'idéal laïque et humain vivaient en vous, dans nos villes et villages de Charente. »

Vivent les villes et les villages de Charente, vivent les idéaux Républicains que vous tous, acteurs de la vie sociale, politique, économique, spirituelle et associative du département portez et faites vivre, ensemble, au quotidien, et mille bonheurs à chacun d'entre vous en cette nouvelle année !